



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

BULLETIN D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC

Cadre réservé à PEFC Grand Est :

N° participant : 10-21-...../.....

Date réception dossier :

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Je, soussigné(e)* : M. Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Agissant en tant que* :

Propriétaire

Indivision

Représentant légal de la personne morale :

• Raison Sociale :

.....

• Adresse :

.....

• Code postal :

• Ville :

GESTION DE LA FORÊT*

réalisée en direct par le propriétaire

confiée à un tiers : Nom - Prénom :

Raison Sociale :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

ENGAGEMENTS

Je m'engage **POUR 5 ANS** et **POUR L'ENSEMBLE DE MES FORETS** sur la région Grand Est, à :

- **Respecter et faire respecter** à toute personne intervenant dans ma forêt, les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1:2016) ci-jointes.
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autoriser à consulter à titre confidentiel tous les documents, que je conserve au moins pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) en vigueur.
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1:2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation,...) informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Grand Est.

Tous les 5 ans, PEFC Grand Est me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement.

Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Grand Est avant un délai fixé par ce dernier.

*cochez la ou les cases correspondantes

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à PEFC Grand Est. En application des articles 34 et 36 de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, et d'opposition pour motifs légitimes, sur les données vous concernant collectées sur ce formulaire. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à PEFC Grand Est par courrier ou par mail.

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT

DEPARTEMENT	COMMUNE	N° du document de gestion concerné	SURFACE (ha)

SURFACE TOTALE DE LA FORÊT

Possibilité de joindre ces informations sur un document annexe

.....haaca

J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessous sont bien des parcelles forestières et qu'elles m'appartiennent.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR*

- Ma forêt est d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares d'un seul tenant, je fournis la copie :
- de l'extrait de matrice cadastrale de l'ensemble de mes parcelles forestières daté et signé (pour confirmer mon titre de propriété) ;
 - ou du titre de propriété listant l'ensemble de mes parcelles forestières.
- Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant, **je dois disposer d'un document de gestion durable. Je fournis la copie des agréments qui me concernent*** :
- Plan(s) simple(s) de gestion (PSG) ;
 - Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) avec programme de coupes et travaux ;
 - Confirmation d'adhésion à un Règlement type de gestion (RTG) ;
 - Arrêté d'aménagement pour les forêts publiques (page de garde et relevé du parcellaire).

- En cas de personne morale (groupement forestier, collectivité, etc.), usufruit, nue-propiété ou indivision, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (extrait des statuts, mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal...).

CONTRIBUTION FINANCIERE POUR 5 ANNEES*

- La surface totale de ma forêt est inférieure ou égale à 10 hectares :

Contribution forfaitaire pour 5 ans	20 €
-------------------------------------	------

- La surface totale de ma forêt est supérieure à 10 hectares :

	Tarif à l'ha (A)	Surface en ha (B)	Total (C=A x B)
Contribution pour 5 ans	0,65€		
Contribution forfaitaire pour 5 ans			+ 20 €
TOTAL			

- Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Grand Est
- J'effectue un virement sur le compte de PEFC Grand Est
 BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
 IBAN de PEFC Grand Est : FR76 1470 7000 2009 0190 1193 248
 BIC : CCBPFRPPMTZ
- Dans tous les cas, une facture me sera transmise.*
- OPTION : Paiement annuel pour les forêts de plus de 500 ha. Dans ce cas, je règle un cinquième du montant de ma contribution par l'un des deux moyens indiqués ci-contre.

Je reconnais par la présente respecter les engagements PEFC et qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC France engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à : Le :

Signature :

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Grand Est

Maison régionale de la forêt et du bois (MRFB)
 Complexe agricole du Mont Bernard
 51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 03 26 26 82 65
 E-mail : contact@pefc-grandest.fr

*cochez la ou les cases correspondantes